

Bulletin d'information n°6

SOMMAIRE

Campagne de bourses d'enseignement supérieur
Projets artistiques et culturels 2010
Plan académique de formation
Présentation (suite)
Cahier de textes des classes
Fonds social
Rénovation du règlement intérieur
C.P.G.E / E.C.T
Tags et graffiti
Orientation active
Absences ou report de cours

Campagne de bourses d'enseignement supérieur :

A l'attention des professeurs principaux de terminales.

Les élèves des classes de terminales qui effectueront des études supérieures en Nouvelle-Calédonie en 2010, peuvent retirer des dossiers de demandes de bourses d'enseignement supérieur (bourse d'Etat) au BEE. Retour des dossiers auprès du BEE le 07/10/09. Par ailleurs, la campagne de bourses de la Province Sud pour études supérieures en Nouvelle-Calédonie ou en Métropole, se fera du 01/09/09 au 16/10/09 inclus.

Merci de bien vouloir informer vos élèves.

Projets artistiques et culturels 2010 :

Les dossiers de demande de mise en place (ou renouvellement) de projets artistiques et culturels sont à retourner au secrétariat du Proviseur avant le 25 septembre prochain. Ces dossiers correspondent aux activités suivantes :

- * Classes à P.A.C;
- * Atelier artistique ;
- * Atelier scientifique ;
- * Classes découverte ;
- * Classe d'environnement.

Avant tout début de rédaction de projet, chaque coordonnateur de projet est invité à présenter les contenus et la démarche de ce projet au chef d'établissement (prendre rendez-vous).

Les dossiers sont à retirer auprès de mon secrétariat.

Plan académique de formation:

Les coordonnateurs de discipline feront parvenir au Proviseur les demandes de formation « établissement » (formations collectives ou d'équipe). Les stages sollicités par les équipes (éventuellement pluridisciplinaires) doivent s'inscrire dans le cadre des axes prioritaires pour la formation continue pour l'année 2010 (document à mon secrétariat) ou répondre à une priorité de l'établissement.

Remarque : pas plus de trois jours par stage et pas plus de trois stages pour l'établissement. Les coordonnateurs pourront retirer les dossiers nécessaires au secrétariat du Proviseur.

Présentation (suite):

Les coordonnateurs de disciplines suivants sont invités à prendre rendez-vous avec le Proviseur : mathématiques ; anglais ; E.P.S.

Cahier de textes des classes :

Merci à M.COULLAUD pour la mise en œuvre de l'information et des formations nécessaires à la mise en place du cahier de textes électronique. Ces cahiers de textes seront accessibles par les élèves et par les parents d'élèves dès qu'ils posséderont leur identifiant sécurisant la liaison, soit dans quelques jours. Merci pour la réactivité dont la communauté a fait preuve pour activer ce nouvel outil pédagogique (pas nouveau pour tous).

Fonds social:

Le lycée possède des crédits (environ 1 million de CFP) pour aider les élèves dont la famille se trouve en difficulté financière. Le fonds social intervient, sur dossier constitué par Me ROUX, assistante sociale, pour chaque situation ou lien direct ou indirect avec la scolarité : matériel scolaire, sorties, voyages, demi-pension ou internat, ...

Tout particulièrement, en ce qui concerne les sorties scolaires : le lycée ne doit pas participer à un renforcement des inégalités sociales et doit par conséquent, toujours pouvoir apporter une réponse financière aux élèves qui n'auraient pas les moyens de participer aux activités proposées par l'établissement. Malgré le profil de nos élèves (60% appartiennent aux C.S.P dites défavorisées), nous avons peu de demandes d'aide. Merci aux professeurs principaux de sensibiliser les élèves à l'existence du fonds social en leur assurant de toute la discrétion nécessaire dans le traitement des dossiers qui seront déposés auprès de l'Assistante sociale.

Rénovation du règlement intérieur :

Le règlement intérieur fera l'objet d'un examen et d'une révision globale ; les personnels intéressés pour participer à une commission de refonte de ce règlement sont invités à se faire connaître avant le 31 août auprès du Proviseur.

C.P.G.E/ E.C.T :

La C.P.G.E (classe préparatoire aux grandes écoles) E.C.T (Ecole de Commerce à voie technologique) se substituera à la C.P.G.E « ENS CACHAN » dès la rentrée prochaine (2010).

L'E.C.T. comme son intitulé l'indique clairement, est réservée aux bacheliers de la voie technologique. Il semble donc urgent :

- D'informer les élèves de terminales technologiques de cette possibilité d'orientation ;
- De promouvoir l'orientation vers la filière technologique dès la classe de seconde dans cette perspective d'orientation.

Les professeurs principaux des niveaux secondes et terminales sont invités à se rapprocher de Mme PRADAL, chef de travaux, afin d'organiser toute l'information nécessaire des classes dont ils ont la charge.

Merci pour votre active collaboration.

Tags et graffitis :

Depuis quelques jours, 1 ou plusieurs élèves (pas plus de 2 ou 3) couvrent les murs du lycée de tags, ruinant ainsi les efforts d'entretien qui ont été effectués depuis plusieurs semaines. J'invite l'ensemble des personnels à se mobiliser pour réduire ces pratiques de vandalisme et à participer autant que faire se peut, à la surveillance des locaux. Tout élève surpris à « taguer » les murs ou mobilier du lycée fera l'objet d'une exclusion provisoire de l'établissement.

Merci pour votre active collaboration, toutes catégories de personnels confondues.

Sorties et voyages scolaires :

Rappel de deux règles importantes :

*Toute sortie nécessitant la participation financière des familles doit être soumise au préalable à l'approbation du C.A. de l'établissement ; il est donc indispensable de nous faire connaître vos demandes suffisamment longtemps à l'avance pour les relayer à temps devant le dernier C.A de l'année scolaire (courant décembre).

*Toute sortie doit également faire l'objet d'une information auprès des services du Vice Rectorat et des ordres de service doivent être délivrés par chaque accompagnateur 15 jours avant la date de sortie (1 mois pour les sorties à l'étranger) ; les imprimés de demande d'autorisation de sortie sont à retirer au secrétariat par les organisateurs.

La notion de « quartiers libres » est incompatible avec celle de responsabilité. Excepté le cas d'emplettes à réaliser dans un périmètre très restreint, dans un quartier exclusivement piétonnier, pendant un laps de temps également très restreint (au maximum 1 heure) et toujours avec des professeurs responsables présents et facilement accessibles dans ce périmètre, il ne peut être admis aucune autre dérogation.

La responsabilité d'un accident ou d'un incident dans de telles circonstances serait imputable, sur les terrains civil et pénal, aux professeurs encadrant la sortie.

On évitera de mettre en place des sorties pédagogiques et voyages à l'intention des classes de terminale, ce niveau étant déjà sollicité par les sorties et activités propres à l'information et l'orientation.

Exception : Voyage de la section européenne.

Orientation active :

Les élèves de terminales intéressés par des études à l'université, seront accueillis par les enseignants chercheurs de l'UNC le **mercredi 02 septembre à 13h30**, départ en bus du lycée à 13h15 et retour vers 16h15 (si l'Université finance les transports). Ne pas prévoir de devoirs au bac blanc le mercredi après-midi 02 septembre. Les professeurs sont sollicités pour accompagner les élèves.

Durant cette semaine, tous les élèves de terminale se rendront en salle informatique pour saisir un questionnaire en ligne qui a 2 objectifs :

*Permettre à l'UNC de fournir un avis personnalisé sur le projet de l'élève.

*Affiner les données de l'observatoire de l'emploi, des qualifications, des salaires et de la formation.

Le planning de passage en salle informatique a été diffusé aux professeurs concernés.

Merci de bien vouloir informer vos élèves et pour votre active collaboration.

Absences ou report de cours :

Les absences des personnels ou report de cours à la veille des vacances ou à la rentrée ne sont pas les bienvenus : les journées de cours doivent se dérouler normalement dans ces périodes.